

projets

ateliers thématiques / 3ème année

EDIN

Faculté de l'Aménagement

Université de Montréal

PLAN DE L'ATELIER

DIN3030

victor pinheiro, prof.

titre:

DESIGN DANS LA VILLE

conception d'équipements divers pour le milieu urbain

1/2

introduction La conception d'équipements destinés aux lieux et espaces urbains, passe aujourd'hui par des expertises diverses et par les voies complexes de la production de type industriel; elle ne relève plus d'une approche routinière et isolée; elle requière la maîtrise d'un grand nombre de facteurs tenant de la relation entre les individus et l'environnement.

Le Design procède de cette relation; il réfère à l'image et au fonctionnement des composantes renouvelables de ces espaces en ce qui concerne l'adaptation et l'intégration des facteurs humains et techniques, en particulier ceux touchant à la configuration des composantes de liaison avec les utilisateurs. Il s'inscrit dans l'effort déployé par les municipalités pour assurer l'expansion de leur territoire. Appliqué aux espaces publics, il est une des structures du savoir en aménagement qui prend en considération l'ordre et l'harmonie des éléments qui constituent ces espaces. De facto, un lieu public bien dessiné et bien ordonné, est un lieu efficient où il est agréable de se promener et où les symboles et l'image de la ville cohabitent et enrichissent la vie des citoyens.

Ses équipements traduisent donc un ensemble d'apports physiques et organisationnels qui par leur variété, voir leur complexité, posent des problèmes d'ordre sociale et esthétique aux concepteurs de ces lieux. Parmi eux, s'intercalent des perceptions diverses sur l'utilité et l'apparence de ces équipements; beaucoup se différencient ou s'harmonisent par leur volume, par leur forme et leurs textures, d'autres par des contrastes parfois gênants ou provocateurs. Néanmoins, quelle que soit leur fonction et leur symbolique, leur présence cherche toujours à stimuler la présence des citoyens dans la ville. Planifier et organiser ces espaces, c'est considérer leurs attentes, c'est dessiner au quotidien le futur de la ville en fonction de son histoire, de sa culture et de son image; lumières, sons, dimensions, formes, couleurs et comportements, tout interagit pour définir les lieux et aider l'interaction sociale. Le «design dans la cité» procède de cette relation et constitue une des clefs de succès de tout lieu public qualifié.

objectif pédagogique À travers ce propos intégrateur, l'atelier favorisera une démarche de conception reliée à ces espaces qui mettra l'emphase non seulement sur des aspects fonctionnels et techniques des aménagements et des équipements, mais également sur des aspects plus humains comme le sentiment esthétique, l'innovation, l'évocation, et l'émotion.

titre: DESIGN DANS LA VILLE

2/2

- modalités de l'atelier Atelier individuel ou en équipe de 6 étudiants où chaque l'étudiant vivra une expérience interdisciplinaire qui cherchera à lui faciliter des moyens d'intervention dans une situation réel de projet en partenariat avec un organisme externe. L'objectif général de l'atelier sera de prospecter ce qui pourrait être fonctionnellement désirable et esthétiquement acceptable en matière d'équipements pour un espace public identifié (nouvelles formes et expressions d'aménagement, équipements techniques et de transport, mobilier urbain, mobilier d'exposition, etc.)
Les résultats seront présentés individuellement ou en équipe si le sujet le justifie.
- équipements projetés Mobilier urbain de sécurité / Système d'identification toponymique / Noyau de services publics / Mobilier d'exposition pour artistes et artisans sur le domaine public / Mobilier d'éclairage et de signalisation / Aménagement d'une desserte monorail pour le Parc des Îles / Balises de piste cyclable / Système de jeu pour enfants en espace ouvert / Système de tri pour déchets publics / Barrières de sécurité pour parc public.
- critères d'évaluation Originalité du concept / Degré de compréhension de la problématique d'intégration urbaine / Qualité de la communication et des documents de présentation des résultats.
- ressources externes Mme Sylvie Tremblay, Arch., Ville de Montréal / Mme Josée Duranleau et M. Marc Lachance, Société du Parc des Îles / M. Jean Bibeau, Directeur de la Société du Parc des Îles, Ville de Montréal.